

Rapport du Président

Commission permanente du
vendredi 7 juillet 2017

11^{ème} Commission
N° CP-2017-7-11-2

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

DEAA – service prospective et politique
européenne

**COOPERATION AVEC LE CERCLE DE YANFOLILA AU MALI - CONVENTION
CADRE, CONVENTION OPERATIONNELLE ET CONVENTION DE FINANCEMENT
2017**

Résumé : Dans le cadre de la coopération internationale, il vous est proposé :

- de poursuivre le partenariat entre le Département du Haut-Rhin et le Conseil de Cercle de Yanfolila au Mali, mené avec Grand Est Solidarités et Coopérations au Développement (GESCOD) anciennement Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD) et l'association Agriculteurs Français et Développement International du Haut-Rhin (AFDI 68),
 - de m'autoriser à signer la convention cadre annuelle, la convention opérationnelle 2017 et la convention de financement 2017 en faveur de GESCOD, coordinateur de cette coopération, qui définit les modalités de versement de la subvention départementale pour l'exercice 2017, qui s'élèvera à 29 000 €.
- Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme lors de sa réunion du 5 mai 2017.

Depuis 2006, le Département du Haut-Rhin, l'Institut Régional de Coopération Développement (IRCOD), devenu depuis le 1er juillet 2017 Grand Est Solidarités et Coopérations au Développement et l'association Agriculteurs Français et Développement International du Haut-Rhin (AFDI68) accompagnent le développement économique durable et inclusif du territoire du Cercle de Yanfolila à travers des échanges Nord-Sud continus et structurés visant à renforcer les compétences et les capacités en maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux. Malgré la grave crise politique et sécuritaire qu'a connue le Mali depuis 2012, le partenariat n'a pas été remis en cause et a pu se poursuivre en réadaptant le dispositif de suivi sur le terrain.

Dans le domaine agricole, AFDI68 accompagne son partenaire, le CLCR (Conseil Local de Concertation des Ruraux), dans la professionnalisation et l'appui à l'installation des jeunes agriculteurs et la structuration des filières.

Les élections communales reportées à plusieurs reprises depuis 2014 ont finalement eu lieu le 20 novembre 2016. Elles ont permis de relancer la réflexion amorcée depuis 2011 sur le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux et la structuration d'un service technique mutualisé avec les nouveaux exécutifs élus.

Sur cette base, proposée par les partenaires maliens, le Comité de Pilotage des partenaires alsaciens a émis le souhait de continuer cette coopération et de se concentrer sur :

- l'appui à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de développement agricole, en partenariat avec AFDI68 (formation et installation de jeunes agriculteurs à Yanfolila, pisciculture, maraîchage, élevage de bovins, etc...) ;
- l'appui à la structuration d'un service technique mutualisé pour le cercle de Yanfolila et ses communes ;
- la coordination, l'animation, l'appui technique apporté au Cercle et aux autres acteurs locaux par des formations spécifiques et par la prise en charge d'un coordinateur du programme (salaire, fonctionnement et équipement) qui assurera également la fonction d'assistant technique pour la création d'un service technique intercommunal.

Il vous est proposé de confirmer le soutien du Département du Haut-Rhin à nos partenaires de Yanfolila et de poursuivre notre partenariat par la mise en place pour 2017 d'une nouvelle convention-cadre et d'une nouvelle convention opérationnelle (jointes en annexes).

Les actions prévues pour un montant global de 126 320 € sont détaillées sur le budget prévisionnel 2017, joint en annexe, et représentent pour le Département un engagement financier global en fonctionnement de 29 000 €.

Une participation de 29 000 € a également été demandée au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) dans le cadre de l'appel à projets généralistes 2017. Le cas échéant, le Département percevra cette somme et la reversera à GESCOD (anciennement IRCOD) ;L'AFDI68 prend en charge 35 % du projet, soit 43 650 €, le reste est constitué par les participations des partenaires maliens et par la valorisation de pourcentages d'ETP.

La subvention départementale sera versée à GESCOD, coordinateur du projet, selon les modalités définies dans une convention de financement 2017 également jointe en annexe.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de vous prononcer sur la poursuite de ce partenariat en 2017,
- d'allouer une subvention de 29 000 € pour 2017 à GESCOD, coordinateur de cette coopération,
- d'autoriser le versement de cette aide conformément aux modalités stipulées dans la convention de financement 2017 jointe au présent rapport,

L'incidence financière est prévue en fonctionnement sur le programme F714, imputation 65-048-6562-2687-114 pour un montant de 29 000 €.

- de préciser que le Département percevra, le cas échéant, les fonds attribués par le MEAE à hauteur de 29 000 €. La recette sera imputée au programme F714 imputation 74-041-74718-2687-114.
- d'autoriser le reversement de ces fonds, en une seule fois, à GESCOD pour la mise en œuvre du projet. Ce reversement sera imputé au programme F714 imputation 65-048-6562-2687-114.
- d'approuver la convention cadre annuelle de coopération 2017, la convention opérationnelle de partenariat 2017 entre le Département et les différents partenaires de cette coopération et la convention de financement 2017 avec GESCOD jointes au présent rapport et de m'autoriser à signer ces documents.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', is written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN